DÉVELOPPER LA FAÇADE MARITIME DES HAUTS-DE-FRANCE

© Région Hauts de France - contact@g-martin.fr

Région
Hauts-de-France

www.hautsdefrance.fr

LE PARLEMENT DE LA MER
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
#ambitionlittorale

parlementdelamer.hautsdefrance.fr

Retrouvons-nous sur :

Région
Hauts-de-France

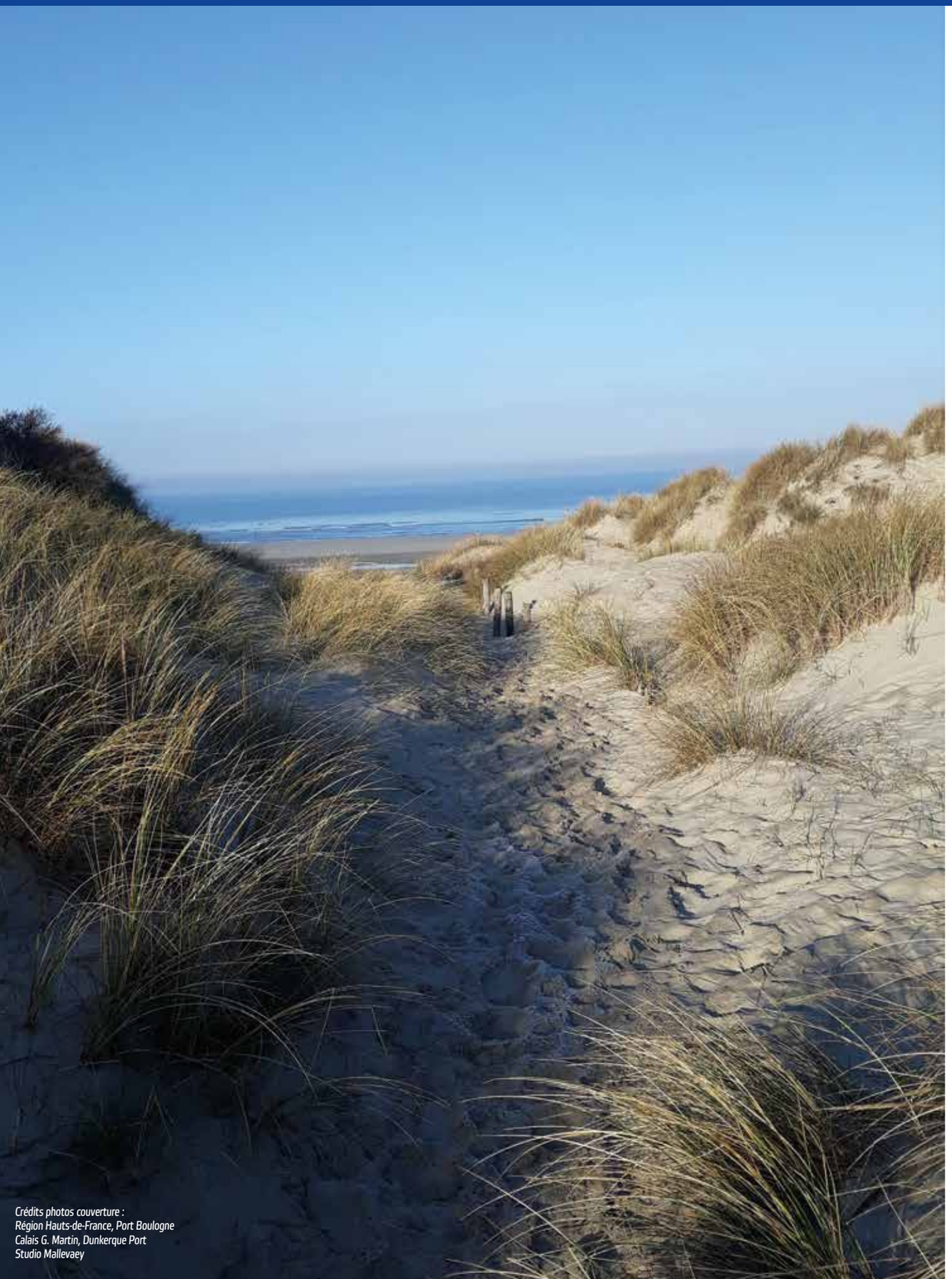

Crédits photos couverture :
Région Hauts-de-France, Port Boulogne Calais G. Martin, Dunkerque Port Studio Mallevaey

EDITO

Riche de ses sites portuaires dynamiques et complémentaires, de ses milieux naturels et de ses paysages exceptionnels, d'un patrimoine culturel diversifié et attractif, mais surtout des valeurs et compétences de ses habitants, la façade maritime des Hauts-de-France dispose de très nombreux atouts et présente un potentiel de développement et d'attractivité important et essentiel pour l'ensemble de la région.

Elle constitue la deuxième plus importante façade portuaire française avec un trafic annuel cumulé de plus de 120 millions de tonnes de marchandises. Avec les 3 grands sites portuaires de Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque, le port à sec d'Eurotunnel et une vingtaine de ports et plateformes intérieurs, on dénombre à l'échelle régionale 31.200 emplois dans l'économie maritime, et globalement près de 144.000 emplois salariés privés sur les secteurs de la logistique et du transport.

Les ports et leur hinterland représentent donc des éléments essentiels de la stratégie régionale de développement économique et d'aménagement du territoire. Propriétaire et autorité portuaire du port unique de Boulogne-sur-Mer – Calais depuis 2007, la Région Hauts-de-France a massivement investi dans la remise à niveau de ses infrastructures et son développement. Le nouveau port de Calais, mis en service en octobre 2021, constitue ainsi un outil essentiel pour les échanges avec le Royaume-Uni dans le nouveau contexte post-Brexit, pouvant accueillir les ferries de nouvelle génération, garantissant une fluidité du trafic et développant de nouvelles destinations pour le fret et le trafic de passagers.

La Région s'engage également aux côtés des acteurs de la filière boulonnaise de pêche, de transformation et de commercialisation des produits halieutiques pour préserver leur activité dans un contexte très sensible, soutient le projet CAP 2020 d'extension des bassins du port de Dunkerque destiné au développement du trafic des containers, et la mise en chantier du Canal Seine-Nord Europe.

D'autre part, le littoral des Hauts-de-France présente une très grande variété de paysages et des sites naturels exceptionnels qui contribuent fortement à l'identité, à l'attractivité de notre région et à la qualité du cadre de vie pour ses habitants. La richesse du patrimoine naturel et culturel de la façade maritime régionale offre ainsi un cadre d'exception pour l'accueil de visiteurs et le développement d'un tourisme balnéaire et nautique soucieux de la préservation de l'environnement.

C'est également un littoral soumis à de nombreuses pressions avec des enjeux d'adaptation aux effets du changement climatique, de préservation des milieux naturels, et également les répercussions d'enjeux géopolitiques et les terribles drames humains liés à la crise des réfugiés.

Pour fédérer les acteurs et associer les habitants dans une démarche participative, la Région a créé en juillet 2020 le Parlement de la Mer des Hauts-de-France, espace de concertation visant à favoriser une gestion collective de ces défis.

A vos côtés, la Région Hauts-de-France a l'ambition de valoriser pleinement tous les atouts de sa façade maritime, au profit du développement des filières régionales de l'économie maritime et de la préservation du cadre de vie pour les habitants du littoral, et de s'affirmer ainsi comme une grande région maritime !

Je vous souhaite une belle découverte du littoral des Hauts-de-France et de toutes ses opportunités !

Xavier Bertrand
Président
de la Région Hauts-de-France

SOMMAIRE

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE

Vers une stratégie portuaire coordonnée
La région et ses ports : une ouverture exceptionnelle sur l'Europe et le Monde 1
La stratégie portuaire nationale des ports de l'Axe Nord : vers une coordination des ports de l'axe nord 2
Port régional unique Boulogne sur Mer - Calais : la Délégation de Service Public 3
Boulogne-sur-Mer : 1er port de pêche de France et leader européen de la transformation des produits de la mer 4
Boulogne-sur-Mer : cap sur le commerce et la plaisance 5
Calais : 1er port français de voyageurs et RO-RO (Roll-on et Roll-of) 6
Calais Port 2015 : un nouvel outil au service de la performance du trafic transmanche 7
Le Grand Port Maritime de Dunkerque : 3ème port de France 8
CAP 2020 : pour le développement du conteneur à Dunkerque 9
Le tunnel sous la Manche : la vitesse de croisière 10
Le Canal Seine - Nord Europe : atout essentiel pour le développement de la logistique 11
Les atouts des ports départementaux ..... 12 - 13

La filière halieutique
Une filière pêche et aquaculture performante et dynamique, à accompagner dans sa modernisation ..... 14 - 15

Tourisme, loisirs et plaisance : des atouts au service de l'attractivité régionale
Le tourisme littoral 16
Sports et loisirs de pleine nature, des activités en plein essor à coordonner 17
Le développement de la plaisance 18

La construction et la réparation navale
La force de l'industrie maritime régionale 19

Un contexte économique dynamique, innovant et ambitieux pour la production énergétique
Un territoire spécialisé sur l'excellence énergétique 20
Une contribution essentielle à la transition énergétique 21

L'AMÉNAGEMENT DURABLE DE LA FAÇADE MARITIME

Pour un développement équilibré des activités maritimes
Le document stratégique de la façade 23

Pour préserver l'attractivité et les atouts du littoral
Vers un aménagement durable et résilient de la frange littorale 24

Risques naturels littoraux
Pour une gestion durable des risques naturels littoraux 25

Le patrimoine naturel et culturel maritime, facteur d'attractivité
Des atouts naturels à préserver pour pérenniser l'attractivité du littoral 26
Un territoire riche d'un patrimoine culturel maritime à valoriser 27

DES ENJEUX TRANSVERSAUX : LA CONNAISSANCE ET LA GOUVERNANCE

Pour répondre collectivement aux défis maritimes et littoraux
Une gouvernance partagée pour répondre aux défis actuels 29

Le Parlement de la Mer des Hauts-de-France, pour une concertation élargie sur les enjeux de la façade maritime ..... 30 - 31

Renforcer la connaissance, la formation, la recherche et l'innovation pour mieux répondre aux défis du développement durable
Renforcer la connaissance du milieu marin 32
Structurer l'offre de formation pour accompagner vers les métiers maritimes 32
Approfondir la recherche et développer l'innovation pour répondre aux défis de transitionn 33

Glossaire 35

Conception graphique/Mise en pages :
Catherine Lamaire - Région Hauts-de-France

Crédits photos :
Région Hauts-de-France

LA RÉGION ET SES PORTS : UNE OUVERTURE EXCEPTIONNELLE SUR L'EUROPE ET LE MONDE

Environ
120 MT
tonnes
de trafic annuel

▶ Le quart du trafic maritime mondial circule dans le détroit du Pas-de-Calais, représentant des opportunités de croissance pour les ports des Hauts-de-France.

▶ L'ensemble portuaire Dunkerque - Calais - Boulogne-sur-Mer constitue avec le tunnel sous la Manche la deuxième façade portuaire française avec plus de **120** millions de tonnes de trafic en 2019.

▶ Administré par un Etablissement Public de l'Etat, le Grand Port Maritime de Dunkerque constitue le **3ème** port de France avec **52,7** millions de tonnes de marchandises en 2019.

▶ Le port régional "Port Boulogne Calais" représente un trafic Fret de **44,7** millions de tonnes et **1,8** million de poids-lourds en 2019.

▶ A côté de ces **3** grands ports, le « port sec » d'Eurotunnel a acheminé **1,6** million de camions, **21** millions de passagers l'ont utilisé en 2019 entre la France et le Royaume-Uni et il réalise un tonnage de **21,7** millions de tonnes de marchandises (hors tare des véhicules).

▶ Enfin, les **5** ports départementaux de Gravelines, d'Etaples-sur-Mer, du Crotoy, du Hourdel et de Saint-Valery-sur-Somme sont dédiés à la pêche et/ou à la plaisance.

▶ On dénombre **144 000** emplois privés dans le secteur logistique-transport en Région Hauts-de-France soit **11%** de l'emploi salarié privé.
Les infrastructures de desserte sont de qualité et seront confortées avec la réalisation du Canal Seine-Nord Europe.

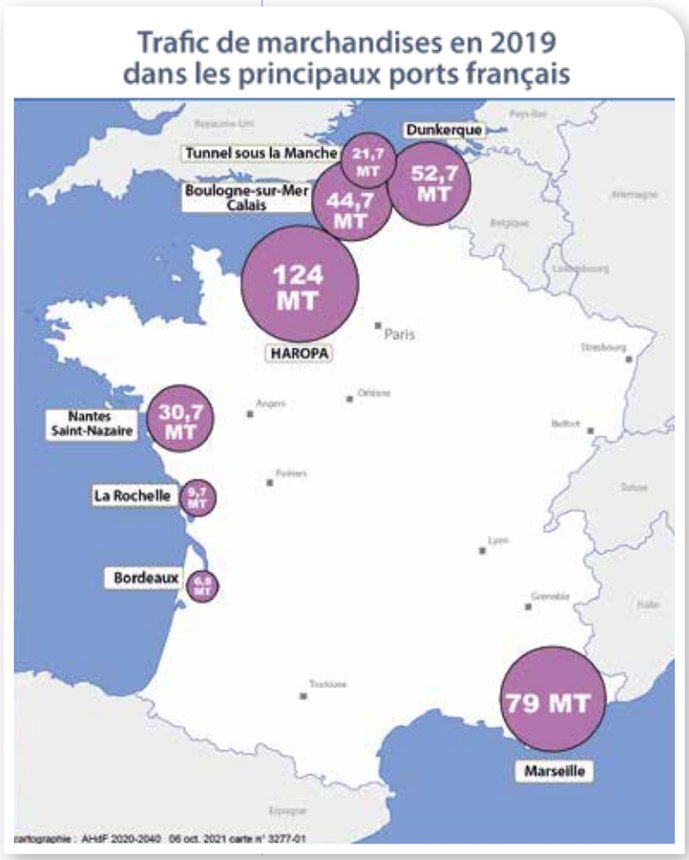

Sources :
Région Hauts-de-France
Port Boulogne - Calais, Dunkerque Port,
GETLINK, Norlink Ports,
Grands Ports Maritimes

HAROPA est le regroupement des ports maritimes du Havre et de Rouen ainsi que du port fluvial de Paris

LA STRATÉGIE PORTUAIRE NATIONALE DES PORTS DE L'AXE NORD

2ème
ensemble portuaire français

▶ Avec ses ports maritimes (le port régional de Boulogne-sur-Mer - Calais et le Grand Port Maritime de Dunkerque), le « port sec » d'Eurotunnel, les 20 ports et plateformes intérieurs, la région Hauts-de-France constitue le **deuxième ensemble portuaire français, identifié sous l'appellation « Axe Nord ».**

▶ Le Comité Interministériel de la Mer, présidé par le Premier Ministre, a adopté en 2020 la Stratégie portuaire nationale et a décidé de renforcer la coordination des ports de l'Axe Nord avec la création d'une Délégation Générale au Développement de l'Axe Nord placée auprès du Préfet de Région Hauts-de-France.

▶ Ainsi, la constitution d'un conseil de coordination interportuaire de l'axe nord a été réalisée pour construire une véritable alliance institutionnelle et commerciale.

▶ En parallèle, au sein de la Fédération Norlink, l'association Norlink Ports a élaboré une véritable stratégie portuaire régionale, avec la Région Hauts-de-France, l'Etat, les ports maritimes de la façade, le « port sec » Eurotunnel, les Chambres de Commerce et d'Industrie et l'ensemble des acteurs régionaux de la chaîne du transport.

▶ Par ailleurs, dans le cadre des travaux relatifs à la gestion des conséquences du Brexit, l'État a porté une attention particulière à l'adaptation des effectifs de contrôle douaniers, vétérinaires et phytosanitaires.

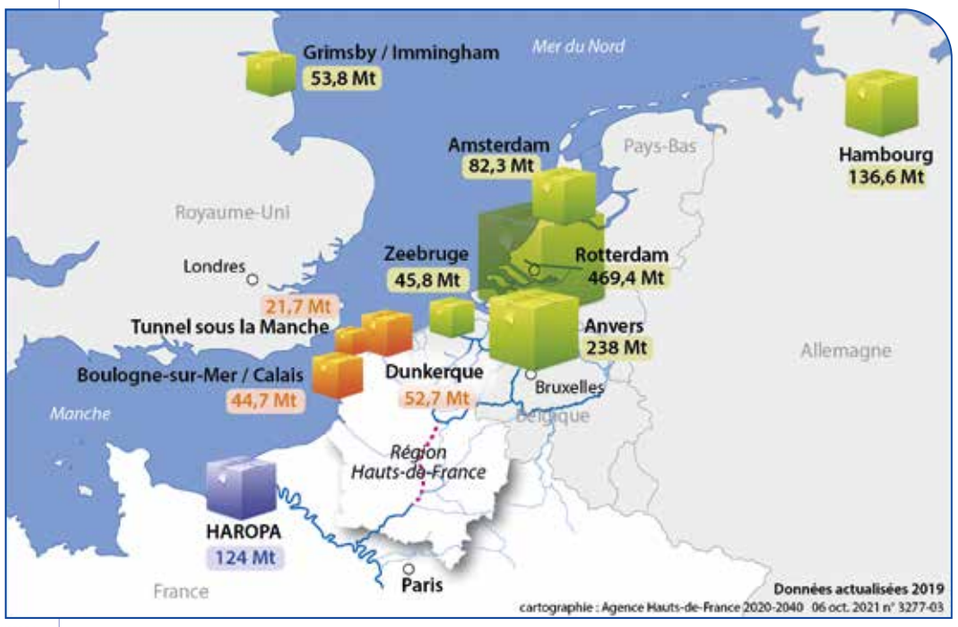

Sources :
Dunkerque Port, Site Internet du port de Rotterdam, Grands Ports maritimes, Port Boulogne - Calais, GETLINK

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE
Vers une stratégie portuaire coordonnée

PORT RÉGIONAL UNIQUE BOULOGNE SUR MER - CALAIS LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

244 M€
investis entre 2007 et 2020, hors DSP

900
emplois directs (Région et concessionnaire)

▶ **Depuis 2007,** la Région Hauts-de-France est propriétaire et autorité portuaire des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais. Pour remettre en état les équipements et infrastructures portuaires, la Région a investi **244** millions d'euros entre 2007 et 2020, contre environ 2 millions d'euros par an sur la période précédente. Près de **200** personnes travaillent à la Direction Mer Ports Littoral de la Région Hauts-de-France.

▶ **En 2011,** la Région a initié une procédure de Délégation de Service Public (DSP) portant sur la gestion et l'exploitation des deux ports, ainsi que sur le projet de Calais Port 2015 (aménagement et extension du port pour l'accueil de nouveaux navires) inauguré en septembre 2021 et permettant de renforcer l'attractivité et de conforter le développement à long terme des deux sites portuaires.

▶ **En 2015,** le contrat de DSP a été attribué à la Société d'Exploitation "Port Boulogne Calais" du Détroit (SEPD) pour une durée de 50 ans et une participation régionale de **270** millions d'euros. La SEPD emploie près de **700** salariés.

▶ Il porte sur la gestion, l'exploitation, la maintenance des sites portuaires de Boulogne-sur-Mer et de Calais et le développement des infrastructures et superstructures. Il inclut également les travaux d'extension du port de Calais réalisés (Projet Calais Port 2015), subdélégués par la SEPD à la Société des Ports du Détroit (SPD).

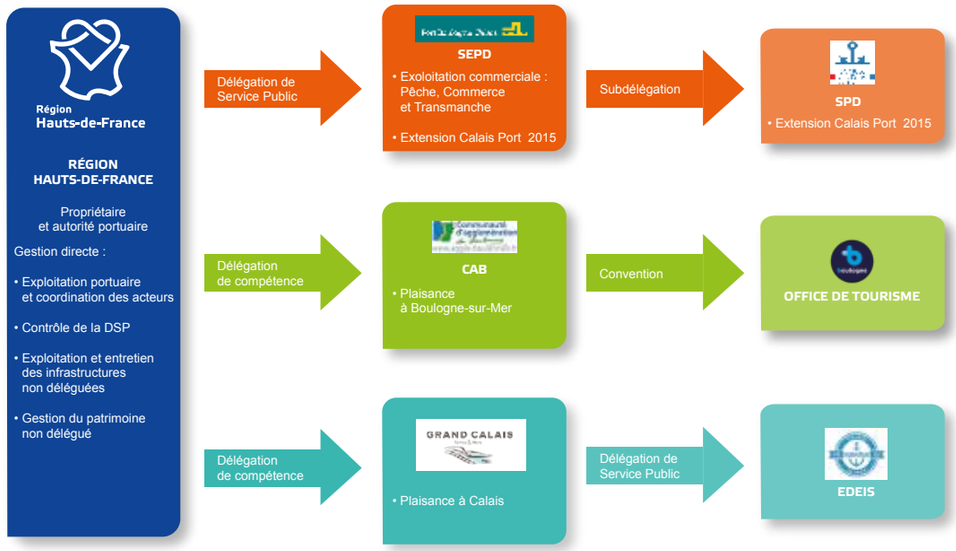

Sources :
Région Hauts-de-France, DMPL

BOULOGNE-SUR-MER : 1ER PORT DE PÊCHE DE FRANCE ET LEADER EUROPÉEN DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA MER

80,3 M€
de chiffre d'affaires

150
entreprises de transformation

▶ Avec **31 538** tonnes de pêche fraiche enregistrées en 2019, pour un chiffre d'affaires de **80,3** millions d'euros, Boulogne-sur-Mer est le **1er** port de pêche de France en volume et en valeur, plaçant les Hauts-de-France au **3ème** rang des régions françaises en volume de ventes enregistré en criée.

▶ Soles, flétans, merlans, harengs, homards, etc. Plus de **70** espèces sont débarquées sous la halle à marée de **9 440** m².

▶ Du fileyeur partant à la journée au chalutier congélateur passant **45** jours en mer, près de **160** navires y débarquent leurs poissons dont **25** navires étrangers battent sous pavillon européen (néerlandais) ou hors Union Européenne (anglais). **107** bateaux de pêche sont incrits à son quartier maritime.

▶ Outre la pêche fraiche débarquée localement dans ce détroit du Pas-de-Calais, couloir de migration, **328 200** tonnes par an de poissons sont transformés à Boulogne-sur-Mer. Les **150** hectares de la zone de Capécure, dédiée à la filière halieutique, accueillent **141** entreprises, faisant de Boulogne-sur-Mer une plate-forme de transformation, de commercialisation et de distribution unique en France et leader en Europe.

▶ Les atouts de la place boulonnaise sont liés aux spécificités géographiques du détroit, couloir de migration pour de nombreuses espèces, à la performance de la plate-forme logistique et au développement de l'ensemble des activités de la filière, de la production jusqu'à la valorisation des coproduits.

Sources :
PROEPP 2017, SEPD 2018, FranceAgriMer, INSEE 2017

Crédits photos :
Région hauts-de-France
© Olivier Leclercq

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE
Vers une stratégie portuaire coordonnée

BOULOGNE-SUR-MER : CAP SUR LE COMMERCE ET LA PLAISANCE

570
anneaux

Objectif
1000
anneaux de plaisance

▶ Après une période de forte baisse, le trafic de commerce du port de Boulogne-sur-Mer (enrochements, produits céréaliers) se maintient avec **701 539** tonnes manutentionnées en 2019.
Le port a d'ailleurs investi dans la modernisation des équipements de manutention.

▶ Depuis le 1er janvier 2016, la Région Hauts-de-France a délégué la compétence plaisance à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB). Le port de plaisance de Boulogne-sur-Mer compte actuellement environ **570** anneaux, répartis dans **3** bassins (bassin Frédéric Sauvage, bassin Napoléon et avant-port), permettant d'accueillir des abonnés à l'année et des visiteurs.

▶ La CAB dynamise la plaisance grâce à un plan global qui permettra d'obtenir à terme **1 000** emplacements de plaisance à flot et à terre. Ce plan s'articule autour de l'amélioration et du développement des infrastructures (anneaux supplémentaires, descente à bateaux) afin de gagner en capacité d'accueil et en qualité de service.

Crédits photos :
Région hauts-de-France

Sources :
SEPD 2018, CAB

CALAIS : 1ER PORT FRANÇAIS DE VOYAGEURS ET RO-RO (ROLL ON ROLL OF)*

44 MT
tonnes de marchandises/an

100
mouvements de ferries/jour

3,3 M
de véhicules/an

8,5 M
de passagers/an

4 180
emplois directs

* système de transport de fret par camions embarqués sur les ferries

▶ Situé à **42** km du Royaume-Uni, Calais bénéficie naturellement de sa proximité géographique pour se développer :

- **1er** port français de voyageurs avec près de **8,5** millions de passagers.
- **4ème** port de commerce de France en 2019 avec **44** millions de tonnes de marchandises.

▶ Calais est avant tout un site portuaire de transit de passagers et de marchandises (roulier). Son terminal fonctionne 24H/24H et offre jusqu'à **100** mouvements de ferries par jour.

▶ **3,3** millions de véhicules y ont transité en 2019 (**1,5** million de véhicules de tourisme et **1,8** million de véhicules fret), ce qui représente une moyenne par jour d'environ **4 200** véhicules de tourisme et **5 000** poids lourds. Des pics de trafic peuvent atteindre en saison prés de **8 000** véhicules fret et **15 000** véhicules de tourisme.

▶ **75%** des passagers embarquant en France à destination du Royaume-Uni et de l'Irlande transitent par Calais (Tunnel ou port).

▶ Par ailleurs, **0,5** millions de tonnes de marchandises diverses (vrac et matériaux bruts) ont transité par Calais en 2019. On dénombre **4 180** emplois directs sur le complexe industrialo-portuaire de Calais.

▶ Calais est le seul port français doté d'un terminal d'autoroutes ferroviaires favorisant un report modal et étendant l'hinterland vers l'Occitanie, l'Espagne et l'Italie : liaisons Calais - Macon, Calais - Le Boulou (Perpignan) et Calais - Turin, avec des projets vers le sud de l'Europe, l'Europe centrale et l'Europe de l'Est. **22** trains par semaine desservent le terminal intermodal.

Sources :
SEPD 2018, INSEE 2017

Crédits photos :
Port Boulogne - Calais G. Martin,
Région Hauts-de-France

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE
Vers une stratégie portuaire coordonnée

CALAIS PORT 2015 : UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DU TRAFIC TRANSMANCHE

863 M€
d'investissement publics et privés

Mis en service en octobre
2021

▶ Avec **863** millions d'euros investis, ce projet a constitué un des plus gros chantiers maritimes en Europe et va permettre :

- de répondre aux besoins de capacité liés à l'évolution des trafics et des contrôles
- d'accompagner les évolutions modales de transport intra-européen : cabotage, acheminement ferroviaire
- de répondre aux innovations techniques liées à l'évolution des navires (ferries de 240m, réduction de leurs émissions de Gaz à Effet de Serre - GES)
- de garantir les conditions d'accessibilité du port.

▶ Il comprend les aménagements suivants :

- creusement d'un nouveau bassin portuaire de **90** hectares navigables au nord des installations existantes, sur un potentiel à terme de 150 hectares
- création de nouveaux terre-pleins (**65** hectares) grâce au remblai issu du dragage du bassin
- construction de trois postes transmanches
- création d'une nouvelle zone d'accueil et de contrôles
- refonte des voies d'accès routières et ferrées
- réalisation d'une nouvelle capitainerie.

▶ La réalisation a été déléguée au concessionnaire (SEPD), qui a subdélégué la maîtrise d'ouvrage à la SPD. Des subventions d'équipements de l'Europe ont été obtenues. La Région a pris en charge la maîtrise d'ouvrage des éléments de gestion du trafic et le suivi des mesures environnementales et assure celle de la construction d'une nouvelle capitainerie.

▶ Le chantier CALAIS PORT 2015 a été livré en mai 2021 et le nouveau port a été mis en service le 31 octobre 2021.

▶ Le nouveau port accueille 3 compagnies en 2021. Un quatrième opérateur pur RoRo est attendu sur le bassin historique.

Sources :
Région Hauts-de-France

Crédits photos : SEPD
Port Boulogne Calais, DDTM62 - Eric Destable

LE GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE, 3ÈME PORT DE FRANCE

6 342
navires accueillis en 2019

▶ Le port de Dunkerque, géré par l'Etat, présente des résultats prometteurs en 2019.
Avec une augmentation de **3%** par rapport à 2018, le port au trafic très diversifié (roulier, vrac et minerais, hydrocarbures, conteneurs, céréales, fruits, ...) a atteint **52,7** millions de tonnes. En hausse, le trafic conteneurs, qui affichait une année record à **451 500** Équivalent Vingt Pieds (EVP : norme containers) en progression de **7%** mais également grâce au trafic exponentiel du terminal méthanier avec **72** navires en escale **(+320%)**. Le port a accueilli **6 342** navires et a transporté **2,33** millions de passagers. Dunkerque-Port s'étend sur **7 000** hectares et dispose d'une excellente accessibilité nautique et d'une réserve foncière.

1er
pôle de fret ferroviaire français

▶ Les liaisons ferrées, fluviales et routières permettent des échanges modaux fiables des marchandises avec l'hinterland. Le Canal Seine-Nord Europe renforcera encore les connexions. Dunkerque est le seul port où les trains et les péniches acheminent autant de marchandises que les camions. C'est le premier pôle de fret ferroviaire français (**11%** du trafic national), avec un trafic global de **12** millions de tonnes.

61M€
investis

▶ 2019 a également été l'année de l'inauguration des travaux d'extension du quai de Flandre d'un montant de plus de **61** millions d'euros qui constituent une étape majeure dans le développement de la filière conteneurs, de l'installation d'une nouvelle unité d'entreposage frigorifique et de l'ouverture d'un corridor d'accès sécurisé pour poids lourds au terminal Transmanche.

▶ **35 000** emplois directs, indirects et induits sont générés par l'activité du port de Dunkerque.

160
hectares de zones Grandes Industries

▶ Pour accueillir des investisseurs, le port de Dunkerque a créé récemment **160** hectares de Zones Grandes Industries « clés en main » viabilisées, raccordées à la fibre et dotées des autorisations environnementales. Il développe également le trafic transmanche, notamment vers l'Irlande.

Sources : Dunkerque-Port

Crédits photos : Port - Studio MALLEVAEY

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE
Vers une stratégie portuaire coordonnée

CAP 2020 : POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CONTENEUR À DUNKERQUE

Objectif
2 M
de conteneurs/an

▶ Le projet CAP 2020 vise à affirmer la place de Dunkerque comme grand port de conteneurs face à la position des ports du Benelux. En augmentant sa capacité d'accueil et de traitement des conteneurs (nouveaux navires de **400** m de long), le port de Dunkerque pourra accueillir, en 2035, jusqu'à **2** millions de conteneurs par an.

▶ D'un montant estimé à **340** millions d'€uros HT, le projet consiste en la construction du prolongement vers le sud du bassin de l'Atlantique avec **1 000** mètres de quai et des infrastructures maritimes et terrestres attenantes.

▶ Après un débat public réalisé en 2017 qui a permis de constater l'adhésion de la population au projet du Grand Port Maritime de Dunkerque (**78,5%** de taux de soutien mesuré), le maître d'ouvrage a décidé la poursuite du projet, le dossier de demande d'autorisation administrative a été déposé en juillet 2021.

Sources : Dunkerque-Port

Crédits photos : Jean-Louis Burnod

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE : LA VITESSE DE CROISIÈRE

26 %
des échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et l'Europe

57 000
voyageurs / jour

▶ Le lien fixe transmanche, exploité par Eurotunnel (Groupe Getlink), a vu passer depuis sa mise en service en 1994 plus de **450** millions de voyageurs (navettes Getlink : **245** millions et Eurostar : **205** millions) et **90** millions de véhicules (voitures, autocars, camions,…).
En 2019, il faut noter que le trafic camions était de **1,6 M**. Le Chiffre d'Affaires 2019 s'élevait à **1,085** Md €.

▶ **26 %** des échanges commerciaux entre le Royaume Uni et l'Europe Continentale passent par le Tunnel sous la Manche, ce qui représente une valeur totale de **138** milliards d'euros par an.

▶ Volume de trafic annuel :

- En 2019, le nombre total de passagers ayant emprunté le tunnel sous la Manche, tous moyens de transport confondus, s'élève à près de **21** millions de personnes, ce qui représente une moyenne journalière de plus de **57 000** voyageurs.
- Le système de transport d'Eurotunnel par navettes ferroviaires embarque près de **2,6** millions de voitures et autocars et plus de **1,6** million de camions par an, ce qui en fait le leader mondial du ferroutage.
Le groupe a investi massivement sur la digitalisation de la frontière, en mettant en place le « Eurotunnel Border Pass » destiné à simplifier les échanges de documents entre le transporteur et les autorités françaises et britanniques.

▶ La complémentarité entre le tunnel et les trois grands ports des Hauts-de-France est désormais avérée.

Sources :
Eurotunnel Getlink

Crédits photos :
Jacky Lannoy / Eurotunnel

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE
Vers une stratégie portuaire coordonnée

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE, ATOUT ESSENTIEL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA LOGISTIQUE

+de 10 000
emplois directs et indirects créés

+de 30 000
emplois induits par la mise en service du canal

5,1 Mds €
d'investissement

▶ Le canal Seine-Nord Europe, long de **107** kilomètres, sera construit dans notre région entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac. À sa mise en service, prévue pour fin 2028, il connectera au grand gabarit fluvial le réseau français au réseau nord-européen, en reliant les bassins fluviaux de la Seine et de l'Escaut.

▶ Maillon central du réseau Seine-Escaut, il aura un effet d'entrainement sur le développement et l'attractivité des territoires du réseau, en particulier ceux de notre région situés sur son tracé.
4 ports intérieurs localisés sur les secteurs de Noyon, Nesle, Péronne et Marquion-Cambrai offriront ainsi de nouvelles solutions de report modal (fluvial et ferroviaire) aux entreprises et aux filières tournées vers le transport massifié.

▶ Il favorisera la compétitivité, l'emploi et la coopération entre les ports maritimes de l'axe Seine et du nord de la France en accroissant leur hinterland (Normandie, Grand-Est, Ile-de-France et Hauts-de-France) et en développant la chaine logistique et les services portuaires.

▶ Le canal Seine-Nord Europe améliorera la qualité de l'environnement grâce à des reports de trafic en direction du mode fluvial, sûr et sobre en énergie. Il devrait ainsi permettre de tripler les trafics fluviaux de la région Hauts-de-France et de désengorger les routes :

- une péniche à grand gabarit peut transporter l'équivalent de **200** camions
- **13 000** poids lourds circulent sur l'A1 quotidiennement. Après sa montée en charge le canal délestera l'A1 de près de **500 000** camions par an.

▶ Le secteur 1, dans l'Oise, sera le premier réalisé, avec des premiers travaux préparatoires en 2021 et le début des travaux d'infrastructures en 2022. La Somme est concernée par les secteurs 2 et 3, le Nord et le Pas-de-Calais par le secteur 4, dont les travaux débuteront à partir de 2024 et s'achèveront en 2028.

Sources :
Région Hauts-de-France – DIMCSNE

Crédits photos :
Région Hauts-de-France

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE
Vers une stratégie portuaire coordonnée

LES ATOUTS DES PORTS DÉPARTEMENTAUX

1 105
emplacements de plaisance sur les cinq sites

Le port de Gravelines - Grand-Fort-Philippe

Le port compte **430** emplacements de plaisance mais ne dispose plus de bateaux de pêche. L'ancienne criée accueille néanmoins plusieurs mareyeurs, dont les poissons vendus proviennent de Dunkerque et Calais. La citadelle de Vauban, gouverneur de Gravelines en 1706, constitue un attrait touristique de la ville, de même que le projet Tourville de reconstruction du vaisseau « Le Jean-Bart ».

Le port d'Etaples-sur-Mer

Situé à l'embouchure de la Canche, c'est un port à marée. La flottille est constituée des chalutiers de la Coopérative Maritime Etaploise qui débarquent leur production à Boulogne-sur-Mer. Une partie est acheminée à Etaples pour sa commercialisation. Des chalutiers débarquent quand les coefficients de marée le permettent. Etaples dispose de **250** anneaux de plaisance et d'une aire de carénage.

Le port du Crotoy :

Erigé sur un banc de sable, le port est héritier d'une longue tradition de pêche. L'ensablement a contraint la majorité des chalutiers à aller au Tréport (seule une dizaine reste immatriculée au Crotoy). Quant au port de plaisance, il peut accueillir **100** bateaux. A l'entrée du port, Le Crotoy dispose d'une plage de sable, la seule du Nord de la France exposée au Sud.

Port d'Etaples-sur-Mer

Port de Gravelines

Sources :
Sites Internet CD80, CD62 et CD59,
Ville d'Etaples-sur-Mer

Crédits photos :
ville d'Etaples-sur-Mer
Ville de Gravelines

Le port du Hourdel :

C'est le plus récent des 3 ports de la baie de Somme et le seul encore en activité régulière.
Il est accessible sur une courte période et lors de marées à fort coefficient. Il accueille quelques bateaux, dont les « sauterelliers » (bateaux à fond plat spécialisée dans la pêche à la crevette grise)
Il peut accueillir **75** bateaux de plaisance. A marée basse, la mer se retire à plus de **14** km et découvre **7 200** hectares. La salicorne (ou passe-pierre) est également cueillie sur les mollières entre le Hourdel et Saint-Valery-sur-Somme.
Pour lutter contre l'ensablement, le Département de la Somme expérimente la mise en place de chasses hydrauliques et envisage une dépoldérisation de la ferme de la Caroline.

Le port de Saint-Valery-sur-Somme :

Il se situe à l'embouchure du Canal de la Somme. C'est un authentique port de pêche, où remontaient les « sauterelliers ». Tributaire des marées, la navigation est difficile pour les chalutiers.
Le port comprend aujourd'hui **250** emplacements de plaisance et accueille de nombreux visiteurs étrangers.

port du Hourdel

Port du Crotoy

Port de Saint-Valery-sur-Somme

Crédits photos :
Région Hauts-de-France

UNE FILIÈRE PÊCHE ET AQUACULTURE PERFORMANTE ET DYNAMIQUE, À ACCOMPAGNER DANS SA MODERNISATION

6 500
emplois directs

▶ Avec plus de **6 500** emplois directs, **320** entreprises et **5,5** milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, la filière halieutique constitue un secteur économique clé pour la région Hauts-de-France.

▶ La flotte régionale de pêche compte **109** navires de petite pêche, **46** de pêche côtière et **6** hauturiers, répartis sur **7** sites portuaires. L'âge moyen des navires est assez élevé **(27 ans)**, et les flottilles sont globalement énergivores, peu adaptables aux nouvelles techniques de pêche et donc moins compétitives que les navires étrangers. Cependant, la modernisation de la flotte est engagée, avec notamment la livraison de **6** navires neufs entre 2017 et 2019.

5,5 Mds €
de chiffre d'affaires annuel

▶ La pêche à pied constitue une activité traditionnelle majeure, particulièrement en Baie de Somme et sur le littoral du Pas-de-Calais. Les **330** professionnels de la région, auxquels s'ajoutent les nombreux pratiquants amateurs, pêchent essentiellement des coques, moules et végétaux marins.
La Région Hauts-de-France œuvre avec les organisations professionnelles à la structuration de cette activité et à la recherche de nouvelles ressources (couteaux et amandes de mer).

▶ La production mytilicole s'établit en 2020 à **3 250** tonnes pour un chiffre d'affaires de **6,7** millions d'euros. Le littoral régional offre de nombreuses potentialités de développement et de diversification de la conchyliculture.

Sources :
Région Hauts-de-France - DPEAP, SEPD 2018, PROEPP 2017, Aquanord Ichtus, Comité Régional de Conchyliculture

Crédits photos :
Région Hauts-de-france

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE
La filière halieutique

33 %
de la production nationale d'aquaculture

▶ La pisciculture marine représente un tiers de la production nationale (**1 800** tonnes par an) et **74** emplois directs, grâce à l'activité de la ferme Aquanord de Gravelines (production de bars et daurades) et de l'écloserie Ichtus (production d'alevins et de larves). De nouveaux projets d'aquaculture sont engagés dans le Boulonnais.

▶ Avec plus de **360 000** tonnes par an, la zone de Capécure à Boulogne-sur-Mer concentre les activités de négoce et de transformation de la région et constitue une plate-forme de transformation des produits de la mer leader en Europe. Les activités de mareyage et de transformation y représentent respectivement **12 %** et **14 %** des entreprises françaises, **17 %** et **18 %** des emplois en France et **16 %** et **10 %** du chiffre d'affaires national.

▶ **22** établissements transforment **81 400** tonnes de poissons chaque année en plats préparés pour un chiffre d'affaires de **577** millions d'€.

▶ **62** établissements de mareyage et de découpe traitent **140 600** tonnes de produits de la mer pour un chiffre d'affaires de **1,07** milliards d'€. **1 360** emplois dépendent directement de cette filière. Les coproduits sont traités et valorisés et génèrent un chiffre d'affaires de **38** millions d'€.

15,1 M€
d'aides européennes

▶ Dans le cadre de la gestion déléguée du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), la Région Hauts-de-France a accompagné les entreprises de la filière avec **15,1** millions d'euros d'aides européennes entre 2014-2020. Dans ce cadre, la Région a établi en 2016 le Plan Régional d'Organisation et d'Equipement des Ports de Pêche (PROEPP) afin de renforcer la cohérence de la façade en termes de services et d'infrastructures portuaires. La programmation 2021-2027 du FEAMPA est établie à hauteur de **17,9** M€.

Crédits photos :
Région Hauts-de-france
Xavier RENOUX

LE TOURISME LITTORAL

10 500
emplois dans le tourisme littoral

36%
de clientèle internationale dans les hôtels

55 908
lits touristiques

▶ En matière d'attractivité touristique, la région dispose de nombreux atouts naturels (Grands Sites de France des Deux Caps et de la Baie de Somme, réserve naturelle du Marquenterre, Parcs naturels régionaux), d'équipements touristiques (Nausicaa à Boulogne-sur-Mer, Maréis à Etaples, Musée portuaire de Dunkerque), de manifestations festives et culturelles (Rencontres internationales des cerfs-volants à Berck-sur-Mer, carnaval de Dunkerque). L'hospitalité des habitants de la région constitue également un facteur d'attractivité. Dernier exemple en date : le « Traveller Review Award 2021 » du site de réservation « Booking.com » a désigné les Hauts-de-France comme la deuxième région française la plus accueillante du pays. La sortie récente des premières éditions des guides du Routard et de Lonely Planet spécifiques au littoral des Hauts de France illustrent aussi l'intérêt touristique de la région.

▶ En 2017, le tourisme littoral en Hauts-de-France concerne pas moins de **10 500** emplois, soit un tiers des emplois régionaux de l'économie maritime et représente 0,4 % de l'emploi régional, contre **0,8 %** au niveau national. Ces emplois se concentrent en majorité dans les secteurs de l'hôtellerie, la restauration, les activités récréatives, culturelles ou commerciales.

▶ Une cinquantaine de communes littorales accueillent un nombre important de touristes, dont **36%** de clientèle internationale dans les hôtels du littoral en 2019. On dénombre sur le territoire de ces communes **55 908** lits en 2017, répartis entre **232** hôtels, 2**87** campings, **9** villages vacances, **20** résidences de tourisme et **7** auberges de jeunesses, sans compter les nombreux gites et chambres d'hôtes. Les nuitées sur le littoral sont en progression de **5,3%** entre 2017 et 2018.

▶ L'impact de la crise sanitaire sur le secteur touristique a été moins important que prévu en Hauts-de-France : l'augmentation de la fréquentation française a en partie compensé la baisse drastique du nombre de visiteurs étrangers, Anglais et Belges en tête, démontrant ainsi la résilience et la diversité de l'offre touristique du littoral régional. **91%** des hôteliers des communes côtières se déclaraient satisfaits de la saison estivale 2020.

Sources :
INSEE 2019, Comité Régional du Tourisme 2020, CCIL HDF 2020

Crédits photos :
Région Hauts-de-france

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE

Tourisme, loisirs et plaisance : des atouts au service de l'attractivité régionale

SPORTS ET LOISIRS DE PLEINE NATURE,
DES ACTIVITÉS EN PLEIN ESSOR À COORDONNER

▶ Bien ancrés dans les traditions locales, les loisirs comme la chasse (notamment au gibier d'eau), la pêche de loisir (en mer et depuis la côte) et la pêche à pied sont particulièrement développés sur la côte picarde et la côte d'Opale. Ils attirent de nombreux pratiquants et forment des piliers de la culture maritime locale.

▶ Outre ces activités ancestrales, le littoral des Hauts-de-France a vu se développer ces dernières années de nombreuses pratiques de loisirs et de sports de nature. Certaines sont directement liées au milieu marin (plongée, voile, longe-côte, etc) tandis que d'autres sont en lien avec la ressource en vent très présente sur les côtes (parapente sur les falaises de la côte d'Opale, char à voile, kite-surf, etc.).
Les grands estrans sableux sont également des espaces très prisés des amateurs de promenade (piétons, cyclistes et cavaliers) et de courses (trails, transbaie, iron-man, etc.).

▶ Toutes ces activités constituent des facteurs d'attractivité pour le littoral régional, mais leur développement intense constitue sur certains secteurs une source de pression sur les écosystèmes naturels littoraux, notamment en raison du dérangement de la faune sauvage qu'elles peuvent occasionner. Il importe de bien coordonner ces usages pour que les loisirs ne se fassent pas au détriment des fonctionnalités écologiques essentielles.

Crédits photos :
Région Hauts-de-france
©Eric Bellande - FFVoile
FFESSM

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PLAISANCE

3 000
anneaux dans les ports de la région

▶ On recense en Hauts-de-France environ 3000 anneaux de plaisance dans 9 ports maritimes (Dunkerque, Gravelines, Calais, Boulogne-sur-Mer, Etaples, La Madelon, Le Crotoy, Le Hourdel et Saint-Valery-sur-Somme).

▶ 14 fédérations sportives sont concernées par le nautisme, filière qui génère plus de 320 millions d'euros de retombées directes, indirectes et induites et 2 213 emplois. Les entreprises régionales de la filière nautique sont essentiellement des TPE actives dans le secteur du négoce et de la maintenance.

▶ L'adaptation aux nouveaux usages constitue un enjeu de la filière pour soutenir une pratique nautique nouvelle (location, coaching, conciergerie, montée en puissance du commerce sur internet) et plus respectueuse de l'environnement.

▶ En Hauts-de-France, quatre territoires sont engagés dans une démarche d'accueil et de valorisation des activités nautiques, au travers de la labellisation « France Station Nautique » : Dunkerque Grand Littoral, Gravelines, Montreuillois Côte d'Opale et le territoire des Villes Sœurs. En lien avec les offices de tourisme, des échanges sont engagés pour étendre le réseau sur les ports de la Baie de Somme.

▶ Une des perspectives du développement des ports de plaisance passe par le développement de nouveaux services, et notamment la digitalisation (port connecté permettant de gérer à distance les services aux plaisanciers).

Sources :
FSN
Ville de Gravelines
Association Plaisance Hauts-de-France

Crédits photos :
Région Hauts-de-France

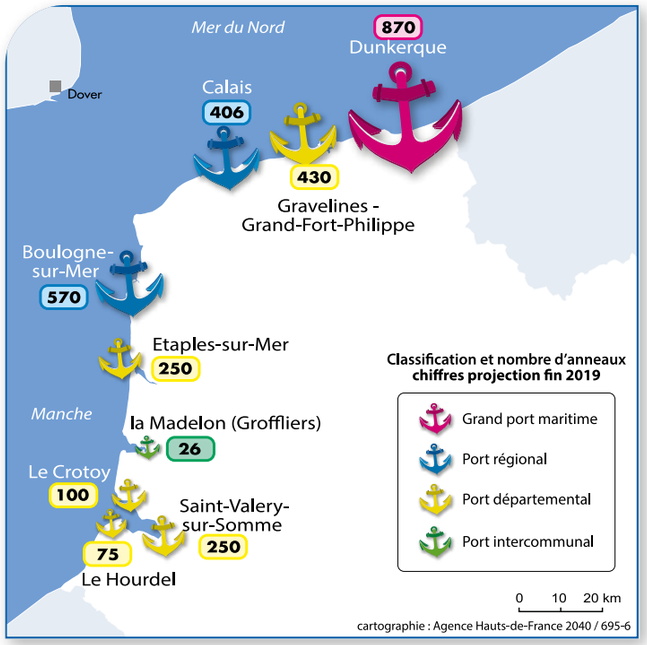

LA FORCE DE L'INDUSTRIE MARITIME RÉGIONALE

637
emplois

▶ Implantées à Calais, Dunkerque, Etaples-sur-Mer et Boulogne-sur-Mer, la construction et la réparation navale représentent des activités industrielles historiques de la région, offrant en 2012, **637** postes de travail répartis sur les **3** ports majeurs.

▶ Deux entreprises historiques sont présentes en Hauts-de-France : la SOCARENAM (Société Calaisienne de réparation navale et mécanique), depuis 1961 implantée à Calais, Dunkerque, Boulogne-sur-Mer, Etaples et Saint-Malo, et la Société DAMEN SHIPREPAIR, implantée à Dunkerque.

▶ Fort d'une équipe de **250** personnes, le chantier SOCARENAM fabrique des vedettes, patrouilleurs et navires pour la défense nationale ainsi que des navires de pêche, à passagers, hydrographiques, de soutien offshores, fluviaux maritimes et de services portuaires. Il s' impose aujourd'hui comme un des trois plus gros chantier naval français.

▶ Le chantier de réparation navale DAMEN SHIPREPAIR est équipé d'une grande cale sèche pouvant accueillir les navires « Cape Size » de **180 000** tonnes. Il dispose également d'un dock flottant permettant d'accueillir les plus grands ferries en service, et de **750** mètres de quai de réparation. Pionnière dans l'innovation, l'entreprise a procédé récemment à la première conversion au GNL d'une drague aspiratrice, enjeu majeur pour le transport maritime durable.

▶ Conformément à sa politique économique et de création d'emplois, la Région, en qualité d'autorité portuaire, participe aux projets d'équipements sur les sites portuaires régionaux pour le développement de cette activité.

Sources :
Dunkerque Port, Socarenam, Damen Shiprepair

Crédits photos :
contact@g-martin.fr
SOCARENAM, Port Boulogne-Calais / G.Martin, Dunkerque Promotion

UN TERRITOIRE SPÉCIALISÉ SUR L'EXCELLENCE ÉNERGÉTIQUE

5,4
gigawatts de puissance installée

▶ La production d'énergie constitue un secteur d'activité extrêmement dynamique et innovant sur le littoral régional.

▶ D'une puissance installée de **5,4** gigawatts, la centrale nucléaire de Gravelines, plus grosse centrale d'Europe, utilise l'eau de mer en refroidissement de ses installations.

▶ Mis en service en janvier 2017, le terminal méthanier de Loon-Plage est le **2ème** plus important d'Europe continentale, d'une capacité annuelle de **13** milliards de m^3 de gaz, soit environ **20 %** de la consommation annuelle française et belge de gaz naturel. La montée en puissance du terminal méthanier s'est accompagné de la mise en service en novembre 2020, de la station d'avitaillement en gaz naturel liquéfié (GNL – utilisé comme carburant propre et en forte croissance en Europe).

LE CLUSTER EURAÉNERGIE MOBILISÉ POUR L'INNOVATION

▶ Afin d'anticiper les innovations énergétiques et de faire de la région un acteur de pointe sur ce sujet, le cluster Euraénergie réunit des partenaires divers (universités, laboratoires, start-up, grandes entreprises du domaine de l'industrie ou de l'énergie), sur des thèmes innovants comme l'hydrogène, les réseaux multi-fluides, le froid, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Le parc d'innovation Euraénergie accueillera, dès 2023, les entreprises innovantes et hébergera plusieurs formations d'ingénieurs en partenariat avec l'Institut des Mines Télécom (IMT Lille-Douai) et l'École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale (EILCO).

▶ Le développement de technologies énergétiques, comme la thalassothermie (projet de pompe à chaleur sur eau de mer porté par l'agglomération boulonnaise) pourrait permettre de fournir aux entreprises des services énergétiques portuaires et contribuer à renforcer l'attractivité et à la compétitivité des zones portuaires.

Sources :
SEPD 2018, INSEE 2017

Crédits photos :
Dunkerque Promotion

L'ÉCONOMIE MARITIME EN HAUTS-DE-FRANCE

Un contexte économique dynamique, innovant et ambitieux pour la production énergétique

UNE CONTRIBUTION ESSENTIELLE À LA TRANSITION ENERGÉTIQUE

▶ Le territoire dunkerquois est résolument engagé dans une démarche d'excellence en matière d'ingénierie énergétique. La Communauté Urbaine de Dunkerque voit son engagement en la matière reconnu au niveau national : elle est lauréate en 2018 du programme gouvernemental « territoires d'innovation de grande ambition » pour son projet « Transformation d'un écosystème industrialo-portuaire » qui s'articule autour de l'innovation, des nouvelles filières énergétiques, de la sobriété énergétique et de l'économie circulaire afin de répondre à la problématique de la dépendance à l'énergie carbonée.

RÉPONDRE AUX ENJEUX DU TRANSPORT MARITIME DURABLE

▶ Par ailleurs, le territoire dunkerquois ambitionne de se positionner comme leader de l'avitaillement en GNL grâce à sa station mise en service en 2020, permettant de supprimer les émissions de soufre et de particules fines et de réduire de 80 % les oxydes d'azote et de 20 % les émissions de CO2 par rapport au fioul lourd utilisé majoritairement pour le transport maritime. Pour répondre aux enjeux du transport maritime durable, les armateurs, les compagnies maritimes et les gestionnaires portuaires doivent s'engager, avec le soutien des pouvoirs publics, dans des investissements importants pour l'évolution de la motorisation des navires et l'alimentation électrique à quai. Ainsi, plusieurs compagnies de transport maritime transmanche comptent réduire leurs émissions de gaz polluants grâce à divers dispositifs : l'achat de navires hybrides au GNL, l'utilisation de propulsion vélique en appoint aux moteurs, ou encore à l'installation de dispositifs de traitement et de neutralisation des fumées émises par les navires.

POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES EMR

▶ La façade maritime dispose par ailleurs d'un important potentiel de production d'énergies marines renouvelables (marémoteur, hydrolien). Leur développement permettra de diversifier le mix électrique régional en répondant aux enjeux de la transition énergétique. Il devra néanmoins se faire en étroite concertation avec les acteurs des territoires littoraux afin de respecter les projets et les activités déjà implantées localement.

Source :
Dunkerque Promotion, Dunkerque LNG

Crédits photos :
IFREMER O.DUGORAY
Dunkerque LNG - Happy Day, Eel-Energy

Crédits photos :
Région Hauts-de-France

L'AMENAGEMENT DURABLE DE LA FAÇADE MARITIME

Pour un développement équilibré des activités maritimes

LE DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS MARITIMES À COORDONNER

▶ Dans un souci de développement et de cohabitation des activités en mer et de préservation ou de restauration du bon état écologique du milieu marin, la Commission Européenne a adopté deux directives complémentaires : la Directive Cadre 2008/56/CE Stratégie pour le Milieu Marin du 17 juin 2008 (DCSMM) et la Directive 2014/89 relative à la Planification Spatiale Maritime (DCPSM).

▶ En France, l'Etat a décidé de mettre en œuvre ces deux directives de façon combinée en élaborant des Documents Stratégiques de Façade (DSF), qui doivent permettre de préciser et décliner de manière opérationnelle les orientations de la Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral (SNML), adoptée en février 2017.

▶ Elaboré par l'Etat, en concertation avec les acteurs réunis au sein du Conseil Maritime de Façade, le DSF Manche Est – Mer du Nord comporte 5 objectifs :

- le développement de l'économie maritime
- la prévention des conflits d'usage
- la préservation du milieu marin
- le développement des connaissances
- le renforcement de la place de la France à l'international.

LA RÉGION MOBILISÉE SUR LES ENJEUX DU DSF

▶ La stratégie de façade maritime, intégrant un état des lieux sur les principaux enjeux, une vision de la façade à l'horizon 2030, des objectifs stratégiques et une carte des vocations des différents secteurs de la façade, a été adoptée par arrêté interpréfectoral le 25 septembre 2019.

▶ Désormais, la Région Hauts-de-France est mobilisée au côté des acteurs institutionnels, socio-économiques et académiques, pour finaliser et mettre en œuvre les mesures du plan d'action opérationnel visant l'atteinte des objectifs définis précédemment.

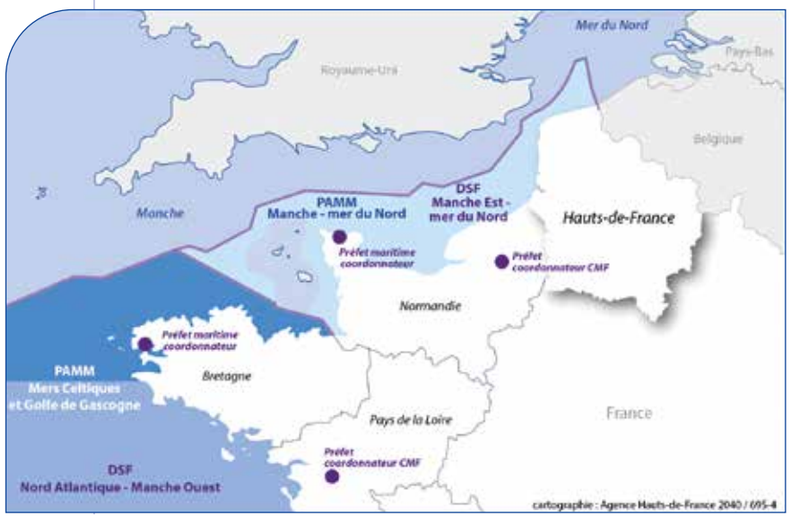

Sources :
DIRM MEMN

VERS UN AMÉNAGEMENT DURABLE ET RÉSILIENT DE LA FRANGE LITTORALE

DES ÉQUILIBRES FRAGILES A PRÉSERVER

▶ A la jonction de la Manche et de la Mer du Nord et en position transfrontalière avec plusieurs régions européennes, la façade maritime constitue un atout majeur pour la région. Long de **210** km et accueillant **18,5 %** de la population des Hauts-de-France, le littoral régional élargi propose une grande diversité de sites naturels et paysagers de grande valeur, et présente un fort potentiel d'attractivité, d'innovation et de développement d'activités.

▶ Pour autant, de nombreuses pressions s'exercent sur cet espace fragile : risques technologiques (industrie et transport maritime), vulnérabilité à l'érosion côtière et à la submersion marine en lien avec le changement climatique, pollution physico-chimique et biologique, limitation du foncier disponible, multiplicité des activités pouvant engendrer des conflits d'usage, surfréquentation saisonnière, congestion des transports, etc…

▶ L'aménagement durable du littoral et son adaptation pour faire face aux effets du dérèglement climatique revêtent ainsi une importance cruciale pour préserver les facteurs d'attractivité et son potentiel de développement.

▶ Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) des Hauts-de-France adopté en 2020, un objectif spécifique est consacré au littoral : ***Assurer un développement équilibré et durable du littoral,*** intégrant les enjeux de biodiversité, de résilience face au changement climatique et de développement du hub logistique.

Sources : CCIL HDF

Crédits photos :
Région Hauts-de-france

POUR UNE GESTION DURABLE DES RISQUES NATURELS LITTORAUX

▶ Le littoral régional est très fortement soumis à **l'érosion côtière** : recul des côtes meubles (jusqu'à **130** mètres en 10 ans), éboulement de falaises et abaissement du niveau des plages (**+1m en 10 ans** sur certains sites) et aux phénomènes de **submersion marine,** particulièrement dans le polder des wateringues (80 000 hectares), les bas-champs picards (30 000 hectares) et les zones basses de fonds d'estuaires.

▶ Les enjeux humains, socio-économiques et patrimoniaux sont multiples : plus de **100 000** personnes concernées, vulnérabilité des stocks et des sites de productions des entreprises situées en zone inondable, perte d'attractivité, perturbation des réseaux et voies de communication…
Les moyens financiers à mobiliser pour gérer ces risques sont évalués à **300** millions d'euros d'ici 2050.

▶ Dans les prochaines décennies, l'élévation du niveau de la mer (+1m environ à l'horizon 2100) et la récurrence et l'intensité des tempêtes hivernales vont augmenter cette vulnérabilité.

UNE NÉCESSITÉ DE DÉMARCHES COLLECTIVES D'ANTICIPATION ET D'ADAPTATION

▶ Face à ce constat, la Région Hauts-de-France soutient les démarches stratégiques locales établies aux échelles spatiales et temporelles adéquates et intégrant la gestion des risques dans les politiques d'aménagement du territoire, les démarches d'adaptation face au changement climatique, l'entretien pérenne des ouvrages de protection et la préservation des milieux naturels qui contribuent à la protection du littoral.

▶ Pour accompagner les collectivités dans leur stratégie d'aménagement du littoral, l'ANEL et le CEREMA ont lancé en 2019 un appel à partenaires « Accompagner les collectivités territoriales pour la gestion intégrée de la mer et du littoral ». Les projets de 4 collectivités de la région ont été retenus dans ce cadre : Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois, Communauté de Communes de la Terre des Deux Caps, et Communauté Urbaine de Dunkerque.

▶ La loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets consacre également une partie de ses dispositions pour accompagner l'adaptation des territoires littoraux aux effets du dérèglement climatique.

Crédits photos :
Région Hauts-de-france
SMBSGLP, Commune d'Ault, CA2BM

Sources :
Stratégie littorale Bresle - Somme - Authie (SMBSGLP et CA2BM en 2015)
Etude de gestion durable du trait de côte sur le littoral de la Côte d'Opale (PMCO en 2014)
Observatoire du climat Hauts-de-France

DES ATOUTS NATURELS A PRÉSERVER POUR PÉRENNISER L'ATTRACTIVITÉ DU LITTORAL

DES ATOUTS NATURELS DE 1er PLAN

▶ Le littoral régional accueille des milieux naturels riches et extrêmement divers, aux écosystèmes spécifiques, constituant un réservoir majeur de biodiversité.

▶ Constitué d'une alternance de falaises vives et mortes, de côtes rocheuses, de plages et dunes bordières, de cordons de galets, de zones humides, de marais arrière-littoraux et de nombreux estuaires d'une très forte productivité biologique, le littoral concentre une part essentielle du patrimoine naturel et paysager des Hauts-de-France. Cette diversité est reconnue au travers du classement des réserves naturelles (baie de Somme, baie de Canche, Platier d'Oye, Dune Marchand, etc.), des parcs naturels régionaux (Caps et Marais d'Opale et Baie de Somme - Picardie maritime) et des Grands Sites de France (Baie de Somme et site des Deux Caps, ainsi que le projet des Dunes de Flandres).

▶ La bonne fonctionnalité des écosystèmes marins et littoraux est essentielle pour assurer de multiples services pour les populations locales : production de ressources alimentaires (filières halieutiques), protection contre les risques naturels, pratique de loisirs traditionnels (baignade, sports nautiques, pêche, chasse), etc.

▶ Il est ainsi primordial de préserver ces milieux des différentes pressions auxquelles ils sont exposés (urbanisation, pollution, surfréquentation saisonnière, surexploitation) ainsi qu'aux conséquences du changement climatique (élévation de la température et du niveau de la mer, érosion du trait de côte, acidification du milieu marin, modification du régime des fleuves côtiers, etc.).

▶ Le rôle des instances de gouvernance partagée des milieux naturels est ainsi très important : protection foncière par le Conservatoire du Littoral, gestion coordonnée au sein des Parcs naturels régionaux et du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale.

Crédits photos :
Région Hauts-de-france
FFESSM

L'AMENAGEMENT DURABLE DE LA FAÇADE MARITIME

Le patrimoine naturel et culturel maritime, facteur d'attractivité

UN TERRITOIRE RICHE D'UN PATRIMOINE CULTUREL MARITIME À VALORISER

▶ Le littoral régional est doté d'un patrimoine culturel très riche qui constitue un atout majeur d'attractivité, notamment en matière de fréquentation touristique.

▶ Plusieurs musées et aquariums contribuent à l'attrait touristique du littoral. Avec Nausicaa à Boulogne-sur-Mer, la région Hauts-de-France dispose du plus grand aquarium d'Europe. Plusieurs communes du littoral ont également ouvert des musées consacrés à différentes thématiques, retraçant la culture et l'histoire maritime qui contribuent fortement à la vitrine du patrimoine culturel régional : le Centre de découverte de la pêche en mer Mareis à Etaples, le musée portuaire de Dunkerque, la Cité de la Dentelle à Calais, la Maison de la mer et du sauvetage de Grand-Fort-Philippe, etc.

▶ De nombreuses fêtes maritimes sont régulièrement organisées en période estivale, permettant le rassemblement de vieux gréements : Escale à Calais, la Côte d'Opale fête la mer à Boulogne-sur-Mer, les fêtes de la mer au Crotoy et à Saint-Valery-sur-Somme ainsi que des fêtes religieuses, des bénédictions de la mer, des carnavals emblématiques et de nombreuses fêtes locales. Ces nombreuses manifestations festives sont souvent accompagnées de défilés des géants et rythmées par les chants et danses du folklore traditionnel marin. Certaines villes sont également très attachées à des corsaires légendaires : Jean Bart à Dunkerque, Tom Souville à Calais.

▶ Le littoral est également doté d'un patrimoine architectural remarquable : le patrimoine bâti des stations balnéaires de Mers-les-Bains à Malo-les-Bains, les phares et fortifications Vauban, les cabines ou chalets de plage, les chantiers navals historiques, etc.

▶ De nombreux évènements rythment également la vie sur le littoral : les rencontres internationales de cerfs-volants à Berck-sur-Mer, les joutes à canotes d'Etaples-sur-Mer, les sculptures de sable au Touquet, ainsi que les courses et manifestations sportives organisées sur la côte.

▶ Tous ces éléments sont constitutifs du patrimoine maritime des Hauts-de-France et doivent être valorisés pour affirmer la culture maritime de la région.

Crédits photos :
Région Hauts-de-france
Ville de Gravelines
Maréis

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS ACTUELS

L'ASSOCIATION DE TOUS LES ACTEURS POUR UNE GESTION CONCERTÉE

Au niveau national, la gestion des enjeux maritimes fait l'objet d'une mobilisation au plus haut niveau de l'Etat : reconstitution en juillet 2020 du Ministère de la Mer, coordination interministérielle assurée par le Secrétariat Général de la Mer, réunions régulières du Comité Interministériel de la Mer (CIMer), etc.

Ce pilotage par l'Etat s'accompagne d'une concertation étroite avec les représentants des élus locaux, les acteurs institutionnels, socio-professionnels et associatifs à différents niveaux :

- Sous l'animation conjointe du Secrétariat Général de la Mer et du Cluster Maritime Français, le Comité France Maritime et le Comité France Océans réunissent respectivement les représentants des différentes filières de l'économie maritime (dont les Régions littorales), et les acteurs œuvrant pour la préservation de l'environnement marin.

- A l'échelle nationale, le Conseil National de la Mer et des Littoraux, réunissant des représentants des administrations, des collectivités locales, des acteurs socio-professionnels, des associations et des personnalités qualifiées, est consulté sur l'élaboration des politiques concernant la mer et le littoral.

- De la même manière, les Conseils Maritimes de Façade assurent la concertation entre l'Etat et les acteurs territoriaux à l'échelle des 4 façades maritimes de métropole. Au côté des acteurs normands et des Hauts-de-France, la Région siège au Conseil Maritime de Façade Manche est – Mer du Nord.

- Plus localement, une expérience de gestion concertée du milieu marin est mise en place en Hauts-de-France, avec la création du Parc naturel marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale. Son plan de gestion s'articule autour d'objectifs partagés entre les acteurs pour le développement durable des activités maritimes et la préservation de l'environnement marin. Cette instance émet des avis sur les projets impactant le milieu marin sur son périmètre.

- A l'échelle régionale, le parlement de la mer des Hauts-de-France mis en place par la Région en juillet 2020 vient compléter ces instances de coordination, et faire le lien avec les habitants.

Conseil de gestion du Parc naturel marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale juillet 2018

Crédits photos : Région Hauts-de-France, AFB - Sylvain Dromzée

LE PARLEMENT DE LA MER DES HAUTS-DE-FRANCE, POUR UNE CONCERTATION ÉLARGIE SUR LES ENJEUX DE LA FAÇADE MARITIME

LES OBJECTIFS DE CETTE INSTANCE DE CONCERTATION

▶ La concertation entre acteurs locaux du littoral a pris une nouvelle dimension à l'initiative de la Région Hauts-de-France en décembre 2019 avec la création d'un Parlement de la mer. Ce dernier réunit les principaux acteurs de la communauté maritime régionale : **130** membres représentant les secteurs académiques, socio-économiques, les collectivités, mais aussi l'Etat et ses établissements publics, ainsi que des associations d'experts et d'usagers, afin de favoriser l'intelligence collective au service de solutions innovantes.

Le Parlement de la Mer des Hauts-de-France a ainsi vocation à :

- **Fédérer** la communauté maritime régionale et permettre le dialogue, la concertation et la compréhension mutuelle entre ses membres,
- **Promouvoir le littoral** et la mer en Hauts-de-France, et valoriser les réalisations des acteurs de la façade maritime,
- **Favoriser le développement des filières** de l'économie maritime pour dynamiser la création d'emplois dans ces secteurs,
- **Favoriser une gestion durable des risques littoraux** dans une logique d'adaptation au changement climatique,
- **Renforcer la culture maritime des habitants** de tout le territoire régional et leur compréhension des enjeux actuels et à venir.

▶ Ainsi, les travaux du Parlement de la Mer des Hauts-de-France doivent créer les conditions pour l'adoption d'une vision prospective de la façade maritime et l'émergence de projets innovants.
Ils apporteront un éclairage auprès des membres dans leurs décisions, notamment la Région, en articulation avec le CESER.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

▶ Le Parlement de la mer est structuré en quatre commissions thématiques correspondant aux grands enjeux de la façade maritime des Hauts-de-France :

- **Commission « Attractivité Littorale et Maritime »** qui traite entre autres des questions de tourisme, de loisirs, de plaisance et de patrimoine ;
- **Commission « Economie Maritime »,** centrée sur la structuration des filières du monde maritime et le développement de l'économie bleue ;
- **Commission « Portuaire »,** commission à part entière du fait de l'exceptionnelle concentration d'acteurs portuaires dans notre région ;
- **Commission « Transition Écologique et Climatique »** qui vise à échanger sur l'adaptation du littoral aux effets du changement climatique et la préservation des milieux naturels.

LE PARLEMENT DE LA MER
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
#ambitionlittorale

DES ENJEUX TRANSVERSAUX : LA CONNAISSANCE ET LA GOUVERNANCE
Pour répondre collectivement aux défis maritimes et littoraux

Crédits photos : Sylvain Dromzee / Agence francaise pour la biodiversite

POUR LA CONTRIBUTION CITOYENNE, UN SITE INTERNET DÉDIÉ

▶ Le Parlement de la Mer a l'ambition de favoriser l'implication des habitants des Hauts-de-France pour une meilleure connaissance des problématiques du littoral régional et une contribution active aux échanges.

Pour favoriser les échanges entre ses membres et avec les citoyens, un site Internet est mis en place : **https://parlementdelamer.hautsdefrance.fr/**

Ce site offre plusieurs fonctionnalités :

- **Diffusion de documents** sur les enjeux de la façade maritime
- **Actualités** sur le littoral régional
- **Partage d'un agenda** sur les manifestations maritimes
- **Espace de contribution** permettant aux habitants de partager leurs interrogations, leurs propositions, leurs avis et remarques sur tous les sujets qui concernent la mer, la côte, les activités maritimes, etc.

Les contributions proposées ont vocation à être présentées en commissions, dans une démarche de participation citoyenne à la gestion des enjeux du littoral régional.

Selon Jean-François RAPIN, Président du Parlement de la Mer des Hauts-de-France :

« L'érosion du trait de côte constitue une priorité, il est important de trouver des solutions qui permettront d'adapter nos littoraux au changement climatique ».
« Le Parlement de la Mer est un outil de concertation au service des collectivités, des acteurs du littoral et des citoyens, décidé par le Président Bertrand suite au rapport du CESER sur l'ambition maritime ».

Jean-François Rapin

RENFORCER LA CONNAISSANCE DU MILIEU MARIN

▶ Le fonctionnement du milieu marin, l'impact des pressions qu'il subit, ou encore les perspectives de développement offertes par les ressources marines, sont encore largement méconnus. Le défi de la connaissance et le renforcement du lien entre la communauté scientifique et les décideurs publics et privés sont ainsi essentiels pour permettre aux acteurs de prendre des décisions optimales de gestion et/ou d'aménagement.

▶ Les champs de connaissance concernant les milieux littoraux et maritimes comprennent les sciences dites « techniques » : géosciences (dynamique littorale et sédimentaire, climatologie et océanographie, ressources minérales) et les sciences du vivant (connaissance et fonctionnement des espèces, des habitats et des écosystèmes littoraux et marins, biotechnologies), mais également les sciences humaines et sociales : histoire, géographie, droit, démographie, sociologie et psychologie, prospective, etc...

STRUCTURER L'OFFRE DE FORMATION POUR ACCOMPAGNER VERS LES MÉTIERS MARITIMES

▶ Dans les collèges, le nouveau dispositif du **Brevet d'Initiation à la Mer** permet aux jeunes de découvrir les différents métiers maritimes et de susciter de l'intérêt, voire des vocations, pour les filières maritimes.

▶ L'université du Littoral Côte d'Opale a créé en 2020, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et Nausicaa, l'**Institut des Sciences de la Mer et du Littoral** (ISML). Cet investissement de **30M€** appuie son programme de formation sur les cursus existants et l'**IFSEA** (nouvelle Ecole Universitaire de Recherche dédiée aux sciences de la mer, à l'halieutique et aux produits de la mer).

▶ Dans le domaine halieutique, le **Campus des Métiers et des Qualifications Approvisionnement Valorisation et Commercialisation des Produits Aquatiques** (CMQ AVCPA), opérationnel depuis mars 2021, a pour but de fédérer les acteurs de la filière aquatique (enseignement secondaire général, technologique et professionnel et enseignement supérieur, organismes de formation, laboratoires de recherche, partenaires économiques, institutionnels et associatifs) pour accélérer les dynamiques économiques et éducatives. Copiloté par la Région Hauts-de-France et les académies de Lille et Amiens, le CMQ AVCPA réunit les formations maritimes du CAP au bac+8. Son établissement support (ULCO) est localisé à Boulogne-sur-Mer, au sein de la zone agro-alimentaire de Capécure.

▶ De son côté, le Campus des Métiers et Qualifications Tourisme et Innovation, basé au lycée hôtelier du Touquet et labellisé campus d'excellence, assure la mise en réseau des formations dans le domaine du tourisme et les partenaires professionnels et institutionnels du secteur. Un projet de CMQ dédié à l'énergie est également en cours de développement sur le Dunkerquois.

DES ENJEUX TRANSVERSAUX : LA CONNAISSANCE ET LA GOUVERNANCE

Renforcer la connaissance, la formation, la recherche et l'innovation
pour mieux répondre aux défis du développement durable

APPROFONDIR LA RECHERCHE ET DÉVELOPPER L'INNOVATION POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE TRANSITION

▶ Les forces de recherche régionales travaillant sur des sujets maritimes et littoraux se sont fédérées au sein de la Structure Fédérative de Recherche « Campus de la Mer », créée en 2019, qui regroupe **11** laboratoires de recherche et **120** chercheurs, enseignants chercheurs, ingénieurs, techniciens, doctorants et postdoctorants. Elles se mobilisent également dans le cadre du projet IDEAL (CPER 2021-2027) et des projets nationaux (ANR) et européens.

▶ Consciente des enjeux majeurs liés à la mer, la Région Hauts-de-France a décidé d'inscrire **l'ambition maritime** comme piste de spécialisation de la **stratégie recherche et innovation** du programme FEDER 2021-2027. Cette démarche permettra d'identifier et de valoriser les projets innovants et d'optimiser leur financement.

▶ Pour la filière halieutique, le pôle de compétitivité AQUIMER fédère un tissu riche en termes de recherche et d'innovation (plateforme Nouvelles Vagues), portant notamment sur la sécurité alimentaire et la valorisation des produits, l'évaluation et la gestion de la ressource, ainsi que l'expérimentation pour l'exploitation de nouvelles espèces.

▶ Acteur majeur de la connaissance de l'océan et de l'éducation à l'environnement, Nausicaa développe un programme d'innovation sur les enjeux maritimes autour de son Blue Living Lab et d'un programme d'accueil et d'incubation de projets innovants.

▶ Grâce à tous ces acteurs, la région Hauts-de-France dispose d'une réelle capacité de production de connaissance et d'innovation, pouvant être mobilisée sur les enjeux de développement économique (croissance bleue) et de transition (énergies renouvelables, transport maritime durable, valorisation des sédiments non immergeables, etc...).

CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
Approvisionnement, valorisation
et commercialisation
des produits aquatiques
Hauts-de-France

Crédits photos :
MQ AVCPA - Académie de Lille,
Nouvelles Vagues Guillaume Crochez

Crédits photos : Région Hauts-de-France

GLOSSAIRE

ANEL : Association Nationale des Elus du Littoral

ANR : Agence Nationale de la Recherche

AVCP : Approvisionnement Valorisation et Commercialisation des Produits Aquatiques

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

CAB : Communauté d'Agglomération du Boulonnais

CA2BM : Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CCI LHDF : Chambre de Commerce et d'Industrie Littoral Hauts-de-France

CEREMA : Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

CESER : Conseil Economique Social et Environnemental Régional

CFM : Comité France Maritime

CIMER : Comité Interministériel de la Mer

CMF : Conseil Maritime de Façade

CMF : Cluster Maritime Françai

CMQ : Campus des Métiers et des Qualifications

CNML : Conseil National de la Mer et des Littoraux

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CSNE : Canal Seine-Nord Europe

DCPSM : Directive Cadre sur la Planification Spatiale Maritime

DCSMM : Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin

DMPL : Direction Mer, Ports et Littoral

DPEAP : Direction des Partenariats Economiques, de l'Artisanat et de la Pêche

DSF : Document Stratégique de Façade

DSP : Délégation de Service Public

EVP : Equivalent vingt pieds

FEAMP : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FFESSM : Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

FSN : France Stations Nautiques

GIEC : Groupe International d'Experts sur le Climat

GNL : Gaz Naturel Liquéfié

GPMD : Grand Port Maritime de Dunkerque

IDEAL : approche Intégrée des DEfis mAritimes et Littoraux

IFREMER : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

IFSEA : Interdisciplinary graduate school for marine, Fisheries and SEAfood sciences

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

ISML : Institut des Sciences de la Mer et du Littoral

MARCO : recherche MARine et littorale en Côte d'Opale

MEMN : Manche Est - Mer du Nord

MITA : Mission Ingénierie Touristique et Attractivité

PAMM : Plan d'Action pour le Milieu Marin

PMCO : Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale

PROEPP : Plan Régional d'Organisation et d'Equipement des Ports de Pêche

ROL : Réseau d'Observation du Littoral

SEPD : Société d'Exploitation des Ports du Détroit

SMBSGLP : Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard

SML : Service Mer et Littoral

SNML : Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral

SOCARENAM : Société Calaisienne de Réparation Navale et Mécanique

SPD : Société des Ports du Détroit

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

SRDEII : Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation

TPE : Très Petite Entreprise

ULCO : Université du Littoral Côte d'Opale

UPJV : Université de Picardie Jules Verne

VNF : Voies Navigables de France

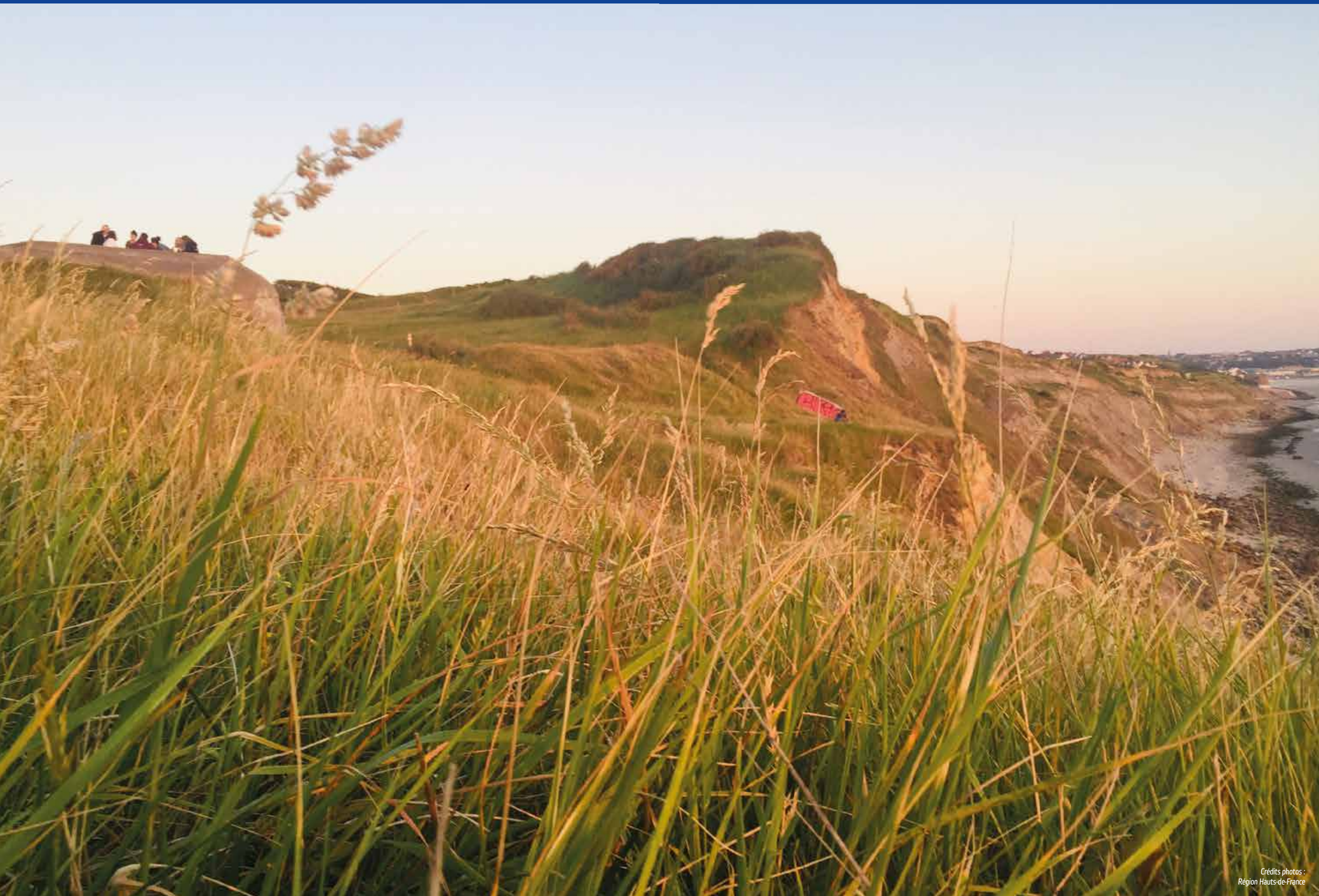

Crédits photos :
Région Hauts-de-France